



Procès-Verbal du Conseil municipal de Larnaud Séance du 8 septembre 2026

1

L'an deux mil vingt-six, le 8 septembre (8 septembre 2026), à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **M. GUYOT David**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} septembre 2026.

Présent(e)s : CHATOT Nadine, FAVIER-DUMONT Anne, GREAVES Thomas, GUYON Céline, GUYOT David, LAZZERINI Anne-Marie, MAZUE Ludivine, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PETITJEAN Frédéric, ROUSSET Ghislain, THIBERT Françoise, VERNET Corinne

Excusés : ARTABAN Sébastien, VAIVRE Cédric.

Secrétaire de séance : PETITJEAN Frédéric

Nombre de conseillers :

Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 13

ORDRE DU JOUR

Avant de commencer la réunion M. le Maire propose au conseil de visiter la micro-crèche qui est ouverte depuis le 24 août 2026.

1) Approbation du précédent compte-rendu en date du 21 juillet 2026

Pour : Unanimité

Affaires Générales

2) Remboursement de frais à une élue

Considérant l'achat de ventilateurs pour les écoles réalisé par Mme GUYON Céline

Considérant la facture établie par DARTY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le remboursement du montant total de cet achat soit 1568.15 euros TTC
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à mandater ce montant sur le compte bancaire de l'intéressée
- ✓ **DIT** que cette somme sera prise sur le compte 2188 « Autres Immobilisations Corporelles »

Pour : Unanimité

3) Demande d'achat d'un terrain communal

Depuis plusieurs années M. Bongain et Mme Guyon demandent à pouvoir acheter une partie du terrain « Pièce Rougemont » situé juste derrière chez eux afin d'y implanter un verger.

M. le Maire expose que le terrain est constructible et qu'il est difficile de vendre à un tarif inférieur à celui proposé lors de la dernière vente sur ce secteur.

Il convient de se renseigner afin de savoir s'il existe une possibilité de mettre une clause pour rendre indivisible la parcelle ainsi constituée afin de s'assurer que celle-ci ne sera pas revendue plus chère ultérieurement par l'acquéreur.



L'offre proposée par les requérants est présentée à l'assemblée. Elle consiste à acheter une parcelle initialement prévue dans le futur projet d'aménagement au prix de 38€ / m² (équivalent à la dernière vente).

La décision finale est reportée au prochain conseil municipal du mois d'octobre.

4) Proposition d'accompagnement Conseil en Energie Partagée (CEP) par le SIDEC

2

À la suite de la présentation INCIDENCE pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les parcelles ZI99 – ZI100 – ZI101 et ZI102, M. le Maire a rencontré le SIDEC pour obtenir des conseils et recueillir leur avis sur ce projet.

Ce service est proposé dans le cadre de la mission CEP.

La mission d'accompagnement est proposée sur 3 ans et se déroule en 2 phases :

- ✓ Etape 1 : connaître, évaluer et optimiser le patrimoine
- ✓ Etape 2 : accompagner dans la réalisation de projets performants

Le coût de cet accompagnement est de 1€ / an / habitant sur 3 ans soit, pour Larnaud, 608 € par an.

Selon le SIDEC un projet à 1 mégawatt, tel que celui proposé par incidence, est difficilement amortissable.

Le SIDEC proposerait plutôt de créer une SEM (Société d'Economie Mixte) regroupant 5 porteurs de petits projets pour créer une production plus importante.

Pour cela il conviendrait auparavant d'inscrire les parcelles comme zones prioritaires ENR lors du prochain PLUi.

M. le Maire présente un comparatif de l'offre INCIDENCE et de celle d'une SEM telle que proposée par le SIDEC.

En tenant compte des éléments présentés, il demande au conseil de se prononcer sur l'adhésion au CEP afin de pouvoir commencer à avancer sur l'analyse des consommations de la commune et de ses besoins.

Pour : unanimité

Affaires Financières

5) Commission Finances : demande de prévisions budgétaires 2027

Mme Lazzerini Anne-Marie, responsable de la commission finances, remet aux responsables des différentes commissions communales le tableau de projet à compléter afin de faciliter l'élaboration du budget 2027.

Les projets présentés devront être rendus mi-décembre afin que la commission finances puisse travailler dès janvier sur l'élaboration du budget primitif 2027.

La commission Finances se tient à la disposition des responsables pour les aider dans la confection de ces fiches projet.

6) Retour sur les subventions reçues

M. le Maire informe l'assemblée des différentes notifications de subventions reçues pendant l'été :

- ✓ Département : Aide aux territoires pour la réfection du toit de l'église : 22.743 euros
- ✓ CAF du Jura : Aide à l'ouverture de la micro-crèche :
 - 15.200 euros sur le fonctionnement
 - 5.100 euros pour l'acquisition de matériel



7) Délibération : Facturation des frais de fonctionnement du pôle périscolaire à la CCBHS

Vu les statuts de la Communauté de communes Bresse Haute Seille et notamment sa compétence supplémentaire « périscolaire » ;

Vu la délibération n° 2018-067 du conseil communautaire en date du 6 septembre 2018 relatif à l'extension de la compétence périscolaire sur l'ensemble du territoire de la CCBHS ;

Considérant les charges périscolaires supportées par la commune de Larnaud pour la période d'août 2024 à juillet 2025 ;

Considérant que la CCBHS s'engage à rembourser à la commune, par mandat administratif, les charges périscolaires sur présentation des dépenses réelles ;

Considérant le tableau récapitulatif des sommes dues par la CCBHS

COMMUNE, SIVOS	Montants en € des charges périscolaires				
	Eau	Gaz	Electricité	Personnel	Assurance
Août 2025 à Juillet 2026	427.60	1415.28	1052.08	236.97	452.22
Total	3631.14				

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE et CERTIFIE** sincère le présent détail des sommes dues par la CCBHS concernant les charges périscolaires
- ✓ **SOLLICITE** le remboursement par la CCBHS des charges périscolaires, suivant le tableau ci-dessus ;
- ✓ **DEMANDE** à la CCBHS, par délibération concordante, de valider le tableau ci-dessus ;
- ✓ **DEMANDE** à la CCBHS de prendre acte que la validation de la présente délibération par la CCBHS engagera la facturation, par la commune des sommes dues ;
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tout document se reportant à ce dossier

Pour : unanimité

Affaires Scolaires

8) Retour sur la rentrée scolaire

La rentrée s'est bien passée. Un café d'accueil pour les parents et les enfants a été organisé le matin de la rentrée par la commission Petite Enfance Affaires Scolaires et Jeunesse.

Pas de problématique sur le transport. Le grand bus a bien été mis en place pour le mercredi et tout fonctionne bien. Cette modification a permis la suppression des temps de garderies qui avaient dû être mis en place l'an passé.



Bois, Nature et Environnement

9) Point sur la dernière réunion avec l'ONF

Le dernier rendez-vous avec l'ONF concernait le Pumptrack par suite du recours gracieux déposé auprès du préfet contre l'arrêté municipal d'interdiction d'accès à la parcelle.

Le service juridique de l'ONF confirme que la commune est dans son droit. Un courrier sera rédigé prochainement à destination du pétitionnaire

Plan d'aménagement des forêts : quelques modifications seront demandées à l'ONF avant la présentation définitive au conseil.

Affouage : ouverture des inscriptions cette semaine. Retour demandé pour le 16 octobre 2026.

La commission informe l'assemblée de son souhait d'augmenter le prix du stère pour le passer à 5 €. Les communes environnantes sont plutôt autour de 10 € le stère.

Le montant de la taxe sera fixé lors de la délibération de clôture d'affouage au conseil d'octobre 2026.

4

Urbanisme

10) Point à date sur les dossiers d'urbanisme

Déclaration Préalable	Clôture	Accepté	BERNARD Christian
Déclaration Préalable	Piscine semi-enterrée	Acceptée	POURCELOT Christophe
Déclaration Préalable	Isolation extérieure et changement huisseries	Acceptée	CROCHET Thierry
Déclaration Préalable	Mur de clôture	En cours	
Déclaration Préalable	Clôture Terrasse et 2 pergolas	En cours	
Permis de construire	Maison Habitation	Accepté	GAY Kevin
Permis de construire	Abri de jardin	En cours	
Permis de construire	Pergola	En cours	
Certificat d'urbanisme	Opérationnel Maison	Accepté	GADANT Bastien

Bâtiments - Voirie

11) Point sur la Micro-Crèche

Suite à la visite, M. le Maire présente à l'assemblée le tableau des inscriptions à ce jour.

A ce jour 14 enfants sont inscrits dont 6 fréquentent déjà la crèche actuellement. Les autres arriveront progressivement en septembre et octobre.

Taux de fréquentation Larnaud : 35 %

Taux de fréquentation communes RPI : 65 %

Une commission d'attribution se fera en octobre pour les places suivantes.

Une remarque a été faite par les parents d'école car les parents de la crèche ne respectent pas l'interdiction de circuler sur la rue aux horaires d'école.



Un courrier de rappel en ce sens sera fait pour la directrice de la crèche, à remettre aux parents lors de l'inscription des enfants.

12) Travaux VC9, date des travaux, point sur le financement.

Les travaux d'enrobé débiteront cette semaine. Le revêtement intégral est prévu sur 2027.

Une discussion s'engage sur la pertinence de la position prévue pour le STOP. M. Le maire demande de réétudier l'aménagement retenu par la commission voirie.

Des divergences sur le régime de priorité apparaissent bien que la commission ait statué sur une perte de priorité du VC 9 (stop sur le VC9, priorité à la rue du bois)

M. le Maire demande d'élargir le débat en prenant en considération les flux principaux, même si ceux-ci ne sont pas des habitants de Larnaud.

Cette demande de prise en considération émane également des élus de Fontainebrux et Villevieux, principaux utilisateurs de cette voie.

Les membres de la commission soutiennent qu'une priorité au VC9 au dépend de la rue du bois est plus accidentogène.

M. Le Maire rappelle que l'aménagement en cours, avec la réduction du largeur de voirie (4.2m entre bordure et accotement) est déjà un aménagement pour la réduction de vitesse dans ce carrefour.

Il en ressort qu'il faut se rencontrer sur place, avec les maires des 3 communes pour faire des tests de visibilité avec les voitures

Peut-être faut-il prendre attache avec un service type sécurité routière pour avoir un avis neutre et objectif.

13) Retour sur diverses réunions

1. REPAS DES AÎNÉS (29 novembre 2026)

Prestataire : Restaurant La Cloche (M. Charton, gérant)

Tarif : 31 euros par personne (inchangé par rapport à l'année précédente)

Tarif conjoints/compagnons : 20 euros

Animation :

- ✓ Jérémie Lapointe (étudiant) : non disponible
- ✓ Mme Putigny (Rêve d'ambiance) : confirmée, tarif de 220 euros. Elle avait assuré l'animation l'année précédente et le conseil a salué la qualité de son intervention.

Organisation pratique :

- ✓ Invitations par courrier (étiquettes à imprimer, listes à préparer)
- ✓ Affiche informative à l'initiative d'Anne Favier-Dumont, mentionnant « Réservé sur invitation »
- ✓ Service à l'intérieur : 4 à 5 personnes nécessaires
- ✓ Volontaires confirmés pour le service : Corinne Vernet, Ghislain Rousset, Jean-Yves Noblet, Nadine Chatot, Françoise Thibert (à confirmer)
- ✓ Décoration : prise en charge par un Anne Favier-Dumont
- ✓ Achat des vins par Patrick Noblet

2. REPAS DES ÉLUS (14 novembre 2026)

Lieu retenu : Casino (repas) + Bowling (activité)

Justification : Le casino offre une meilleure qualité de restauration. Le bowling est à proximité immédiate, évitant tout transport.



Logistique à prévoir :

- ✓ Réservation obligatoire (environ 30 personnes : 15 élus + conjoints)
- ✓ 5 pistes nécessaires (6 personnes maximum par piste). Nadine Chatot se charge de se renseigner auprès du casino et du bowling sur les disponibilités et formules

Alternatives évoquées et écartées :

- ✓ Restaurant de Passenans
- ✓ Repas et soirée au Bowling (s'il s'avère trop compliqué de réserver les pistes sans manger au restaurant auparavant)
- ✓ Repas et soirée au Casino (Activité trop individuelle, moins convivial)
- ✓ La Grotte à Sagy

3. EXTENSION NATURA 2000

Contexte : Présentation par la commission nature-environnement (avec Frédéric Petitjean) du projet d'extension de la zone Natura 2000 sur la commune.

Chiffres clés :

- ✓ Surface actuelle : 252 hectares
- ✓ Extension proposée : +68 hectares
- ✓ Surface totale projetée : environ 330 hectares
- ✓ Pourcentage de la commune concerné : environ 30 à 32 %

Zone concernée sur la commune : Périphérie est, principalement boisements, prairies, étangs, et une petite zone correspondant au projet photovoltaïque.

Contraintes et compensations :

- ✓ Contraintes sur l'exploitation agricole (produits phytosanitaires, retournement de prairies permanentes)
- ✓ Contraintes sur l'exploitation des étangs
- ✓ Possibilité de compensations fiscales pour les propriétaires
- ✓ Contrats MAEC ou autres dispositifs avec les exploitants
- ✓ Réglementation en trois niveaux : deux réglementations locales et une nationale
- ✓ **Point critique :** Une fois intégrée à Natura 2000, la zone ne peut que difficilement en sortir.
- ✓ Subvention de 4 500 euros de dédommagement : seuil de 350 hectares requis. La commune ne les atteint pas (330 hectares), ce qui éloigne cette possibilité.

Calendrier :

- ✓ Septembre 2026 : Concertation avec les élus (réalisée)
- ✓ Octobre-novembre 2026 : Réunion avec les propriétaires fonciers
- ✓ Janvier 2027 : Délibération du conseil municipal
- ✓ Été 2027 : Transmission à la préfecture, puis au ministère

Évolution de la carte : La carte n'est pas définitive. Des ajustements sont possibles (ex. : retrait d'une zone de stockage de déchets à la demande de la mairie de Ruffey-sur-Seille). Le projet photovoltaïque et les étangs communautaires sont des points de vigilance.

Action : M. le Maire enverra aux conseillers les informations détaillées sur la faune et la flore ciblées (petit murin, zone de la Grange-Bedey).



4. COMMISSION DES JEUNES

Première réunion publique : Lundi 21 septembre 2026, 17h15 à 18h30

Lieu : Cour de l'école maternelle (pour capter les enfants en périscolaire, les parents, et les collégiens)

Objectif : Recrutement de nouveaux membres (les plus âgés quittent la commission). Découverte de la commission, recueil d'idées et d'envies.

Communication :

Tracts à distribuer dans les boîtes aux lettres (ciblés sur les foyers avec enfants, via la liste de l'école)

Affiches dans les arrêts de bus, Information transmise à Élodie Henry (responsable du périscolaire)

5. SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CARREFOUR DE LA GARE

Constat : **Le nouveau carrefour de la Gare est jugé dangereux par plusieurs conseillers, notamment :**

Sens Lons vers la rue de la Gare : angle droit, espace insuffisant, risque de collision

Sens Rue de la Gare vers Bletterans : obligation de s'avancer dans le carrefour pour avoir de la visibilité

Vitesse excessive constatée (plus de 70 km/h)

La présence importante de cyclistes (environ 50 par jour estimée), familles, rollers est rendue difficile sans les panneaux provisoires, désorientation des usagers

Équipements en place : Stop, signalisation cyclable. Une boucle de détection pour cyclistes aurait été prévue mais n'apparaît pas opérationnelle (pas de branchement électrique visible).

Action : **Le Maire relèvera le problème auprès des services compétents.**

6. PROJETS COMMISSION ANIMATION 2027

Beaujolais nouveau (novembre 2027) :

- ✓ Soirée d'accueil des habitants pour un moment convivial.
- ✓ Formule : charcuterie, fromage, verre de Beaujolais nouveau

Doublette en couple (mai 2027) :

- ✓ Animation : doublette de pétanque entre couples (mixte ou non), sans classement, dans une ambiance conviviale. Petite restauration au profit de l'association des parents d'élèves

Journée de pêche pour les enfants (printemps 2027) :

- ✓ Reprend le format des pêches du 14 juillet organisées par Laurent Guerret et les amis de la Nature.
- ✓ Date non fixée (dépend de la présence d'eau pour le rempoissonnement)
- ✓ À coordonner avec les élections (4 semaines de blocage des conseillers)
- ✓ Possibilité de recruter des scrutateurs externes

Marché de producteurs :

- ✓ Installation de tables pour consommation sur place, comme pour les jeudis de pays
- ✓ Stands de producteurs (boucher, etc.)
- ✓ Appel aux associations pour des stands (chasse, etc.)
- ✓ Exposition de voitures ou autres animations pour attirer du public (proposition de Thomas Greaves)

7. SÉCURITÉ ET INCIDENTS

Vandalisme à Étang Saint-Georges :

- ✓ Plainte déposée



- ✓ Gendarmerie contactée le lundi suivant : dossier en cours, peu d'éléments probants
- ✓ Rumeurs de communication entre les auteurs sur les réseaux sociaux (non confirmées)
- ✓ Le Maire a demandé à la gendarmerie de mener des rapprochements dans le village
- ✓ Le dossier est classé mais peut être rouvert en cas de nouveaux éléments

Feu de bois (Grange-Bedey et étang des Tartres) :

foudre tombée sur un arbre lors d'un orage pour l'étang des Tartres, probablement un mégot en ce qui concerne la Grange-Bedey. Intervention rapide des pompiers et appui des agriculteurs locaux a permis de maîtriser rapidement le feu à la Grange-Bedey.

Concernant les Tartres : deux touristes allemands campant dans un bois voisin ont signalé des flammes. Il a fallu abattre un arbre pour éteindre le feu (propriété communale)

Remerciements du Maire à l'ensemble des intervenants

Vol de cuivre :

La gendarmerie avertit de divers méfaits : Recrudescence constatée sur les communes environnantes. Patrouilles renforcées de la gendarmerie et appel à la vigilance

8. AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DIVERSES

Communes forestières :

Réunion sur l'évolution des plans de gestion forestière (changements climatiques impactant les plantations de 10 ans)

Parcelle pédagogique n°6, celle du chêne Président : animation avec l'école. Cette parcelle remplace celle initialement prévue. Elle présente moins de diversité mais un accès facilité pour les enfants.

Formations AMF : Un programme a été reçu par tous les élus. Auparavant il était consultable en mairie.

Contrat emploi saisonnier : Fin de contrat : 30 novembre 2026

La secrétaire devra engager les démarches de création de poste permanent avant cette date
Publication sur le site Emploi Territorial (minimum 1 mois)

Mise à disposition de vaisselle et tables (salle des fêtes) : Une demande de location de tables et de chaises a été reçue cet été, non prévue dans les délibérations du conseil.

Tables actuellement gérées par l'association des Amis de la Nature mais l'association est en dormance.

Décisions possibles :

Modifier le règlement pour autoriser la location de tables et vaisselle à des tiers, avec tarif et état des lieux

- ✓ Trouver des bénévoles pour reprendre l'activité des Amis de la Nature
- ✓ Alternative : acquisition de tables communales dédiées
- ✓ Commission salle des fêtes à saisir

Prochain conseil prévu le 13 octobre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le secrétaire de Séance
Frédéric PETITJEAN

Le Maire,
David GUYOT